

Colloque international Res per nomen 5, Négation et Référence. Reims, 28 mai-30 mai 2015.

Dans : Emilia Hilgert, Silvia Palma, Pierre Frath et René Daval (Eds): Res per nomen V, Négation et référence, Epure (Presses de l'Université de Reims), sept. 2016, 121-137.

La négation : le « côté obscur » de la référence, effets pragmatiques et conséquences grammaticales

Claude Muller, Université Bordeaux Montaigne & CNRS, UMR CLLE (5263)

claudemuller31@orange.fr

La négation comme ensemble d'opérations mentales marquées dans l'énoncé

Il faut distinguer la négation en tant qu'opération mentale, ou ensemble d'opérations mentales, de ses diverses marques dans les énoncés. Beaucoup de langues, la plupart certainement, ont des marqueurs multiples de négation (français *non, ne, pas, nullement*, plus marginalement *loin de* dans *Marie est loin d'être laide* ou *tout sauf* dans *Il est tout sauf patient*) sans parler des mots négatifs (les indéfinis comme *rien, personne*, la préposition *sans*, le connecteur *ni*, des adverbes comme *rarement*). La variation des formes peut tenir à l'objet nié, les négations de mots ayant des formes intégrées (préfixes en français comme *in-, a-, dé-*), les négations sans verbe utilisant plutôt *non* et les négations verbales un marqueur discontinu *ne pas*.

L'opération – ou les opérations mentales – produisant la négation est plus difficile à cerner. Elle met en jeu l'ensemble de ce qu'on peut appeler le « vouloir-dire » du locuteur, ses intentions, sa perception de ce qui est adéquat ou non, attendu ou pas. La négation matérialisée n'a pas le sens ordinaire d'un prédicat, comme cela a souvent été remarqué : « au signe ~ rien ne répond dans la réalité » (Wittgenstein, 1961 : §4.0621). La négation matérialisée ne se montre pas non plus dans les opérations de tri, lexical, prédicatif, qui forment les perceptions du monde qui nous entoure, même si on peut admettre, comme le dit Spinoza dans une lettre de 1674 : « *Determinatio est negatio* ». L'énoncé affirmatif produit ne montre pas de trace de ces processus d'auto-assertion qui forment la vision du monde des locuteurs, sauf lorsque l'élucidation du réel est progressive, comme dans :

(1) Je ne vois pas bien, c'est un arbre, non, une forme humaine, non, finalement c'est un épouvantail.

ou lorsque la négation est utilisée à des fins de classification, comme un marqueur sur un prédicat pour suppléer à une insuffisance lexicale :

(2) Les rasés d'un côté, les pas rasés de l'autre !

C'est plus couramment le cas lorsque la négation est lexicalisée dans un morphème comme dans *inexact, déboussolé, amoral*. Ce sont des formes qui relèvent d'un emploi « descriptif » de la négation (en suivant Ducrot, 1984) : la négation contribue à la construction prédicative, notamment dans les constructions intensives pour lesquelles elle produit un effet d'abaissement qui permet des valeurs intermédiaires : *pas mal* entre *bien* et *passable*, par exemple. La combinaison a du sens, alors que la négation d'un prédicat comme *blanc* ne donne pas une interprétation allant plus loin que la constatation d'une non blancheur. Il n'est même pas sûr qu'il s'agisse de couleur : l'adjectif « sale » peut justifier la négation de « blanc ».

La négation prototypique n'est pas descriptive : elle est de fait un opérateur de second degré et se manifeste la plupart du temps comme une réaction à une formulation déjà langagière, présumé ambiant, état attendu ou énoncé prononcé, tels que confrontés à une situation qui

en montre l'inadéquation – suscitant une réaction de rejet de la « croyance » en question, ou de refus lorsque l'énoncé prononcé ou la situation comportent une invitation à agir. Les deux pôles du rejet et du refus sont à la base de la négation dans son emploi réactif, emploi qualifié souvent de « polémique » à la suite de Ducrot (1984). On peut y intégrer comme une sous-catégorie l'emploi « métalinguistique » (également dans la terminologie de Ducrot), qui est simplement une négation polémique sur un énoncé antérieur réel.

La place de la négation dans le complexe illocutoire de la production des énoncés a souvent été discutée : relève-t-elle de l'action, comme on l'a proposé quand les explications en termes d'« actes de langage » étaient en vogue ? Moeschler (1982) a proposé un « acte de réfutation », mais renâcle devant l'adoption généralisée d'un acte de négation proposé par Searle 1969 (Moeschler, 1991 : « la notion d'un acte illocutoire de négation est bien difficile à cerner»). Attal (1979, 1984) parle d'un acte de rejet, mais n'y inclut pas toutes les manifestations de la négation. La combinaison de la négation avec les grandes modalités énonciatives, l'interrogation, l'ordre, montre que si la négation intervient dans la composante illocutoire, elle n'en est qu'une composante : les négations « déclaratives », même polémiques, sont toujours des assertions, relatives au caractère inadéquat, erroné, inapproprié de la phrase sur laquelle elles portent. Dans le débat ancien sur le caractère performatif ou non de la négation (sur ce sujet, voir Horn, 1989, 73-79), je tends plutôt à partager l'opinion de Frege (dès 1919, dans la traduction française, 1971 : 195-213) qui parle de « jugement » pour la négation comme pour l'assertion. Pour fixer les idées, sur un énoncé comme :

(3) Le prof de maths n'a pas corrigé les copies.

la partie performative (*je vous demande de croire que...*) est indépendante de la partie prédicative :

(3') Ce n'est pas le cas que le prof de maths a corrigé les copies.

On peut seulement souligner, comme je l'ai fait (Muller 1992), que la négation est un jugement marqué, qui cohabite avec l'énoncé jugé inadéquat, ce qui singularise nettement l'assertion négative par rapport à l'assertion affirmative et justifie son intrusion dans le marquage illocutoire quand il en existe un (comme en gascon, où la négation remplace normalement le marqueur d'assertion *que* préverbal, ou encore en basque : cf. Muller 2008).

C'est un énoncé évaluatif d'un autre énoncé, sauf cas de négation descriptive, signalé tout à l'heure, ou encore en réaction à une situation à la fois surprenante et désagréable : par exemple, celle de la personne qui trouve en entrant chez elle son appartement dévasté par des cambrioleurs (dans ce cas, le *non !* exclamatif est une tentative de rejet ou de refus du réel, sans espoir d'issue assertée positive : une tentative de déni de la réalité).

Si le rejet et le refus sont donc bien à l'œuvre dans la négation, ils ne coïncident pas avec la totalité de ses emplois : d'abord parce qu'il y a des marques de rejet ou de refus non négatives ; ensuite parce que la négation dans ses emplois descriptifs n'est pas une marque de rejet. Peut-on d'ailleurs parler de rejet en cas d'accord négatif avec l'interlocuteur ?

(4) Il ne pleut pas. – Non, en effet, il ne pleut pas.

On peut encore dire ici que le rejet partagé des interlocuteurs porte sur le contenu positif. Pour le rejet sans négation, il suffit d'opposer à l'interlocuteur un énoncé qui implique la négation :

(5) Lucie a eu son examen, n'est-ce pas ? – Elle prépare la deuxième session.

Si on s'en tient au domaine des croyances (en laissant de côté la question de la négation comme refus), on peut voir (tableau joint), que la négation ne correspond qu'à une partie limitée des réactions possibles, notamment la négation non exclamative : elle peut corriger, rejeter des présupposés, accepter un point de vue négatif, surtout rejeter une assertion jugée inexacte. Elle est inopérante lorsque le contexte est : un énoncé inintelligible ; peu utilisable pour le rejet de présupposés, notamment d'existence ; inutilisable pour des énoncés hors de propos et sans pertinence, ou insultants. Elle n'est pas non plus utilisable lorsque l'assertion antérieure paraît peu crédible. (cf. tableau)

Quelques exemples :

– énoncé inintelligible :

(6) Hier, l'archivolte a déchu une livrée.

(7) Le silence vertébral indispose la voile licite. (R. Martin, 1988)

Réaction possible : « Quoi ? Qu'est-ce que tu racontes ? » ; une négation est exclue.

– énoncés mal formés :

La négation est utilisable dans son emploi métalinguistique :

(8) Tu n'es pas allé au coiffeur, tu es allé chez le coiffeur.

(9) Esker too ah coo-pay luh vee-and? – Je n'ai pas "coo-pay luh vee-and", j'ai coupé la viande. (Horn, 1985, 132, 2001, 417)

– énoncé jugé inapproprié :

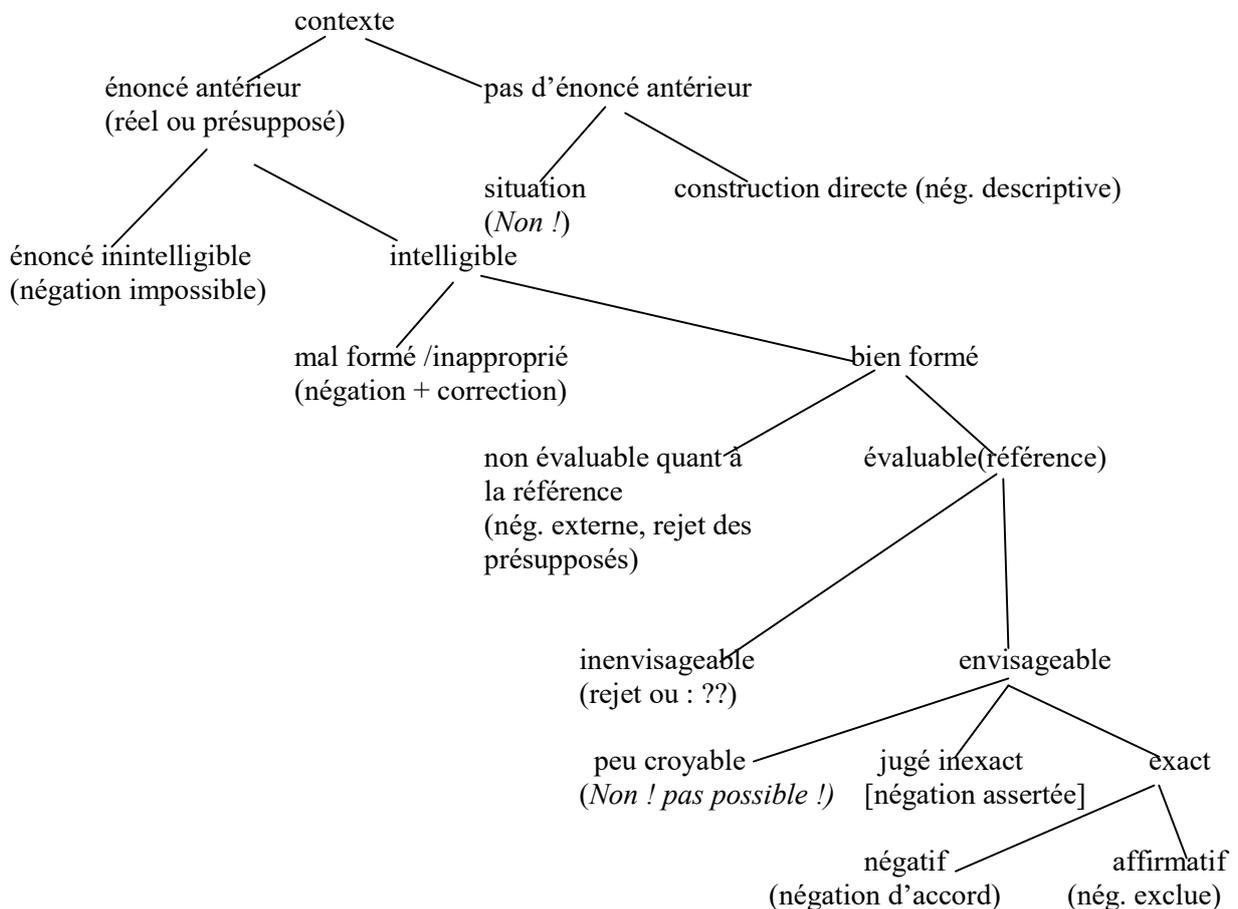
C'est aussi une correction métalinguistique :

(10) She is'nt Lizzy, she's Her Imperial Majesty (Horn, 2001, 371)

(11) I'm not a coloured lady, I'm a black woman (ibid., 373)

(12) Le verre n'est pas à moitié vide, il est à moitié plein

Tableau des relations entre négation et contexte



Le caractère inapproprié peut être dû à une information vraie mais insuffisante par rapport à ce que sait l'interlocuteur (et peut-être le locuteur) – selon la maxime de Grice, 1975 : « Soyez aussi informatif qu'il est requis, mais pas plus ». Tout est alors une question de pertinence.

(13) Ta femme n'est pas à Londres ou à Oxford, tu le sais bien, elle est à Londres ! (d'après Horn, 2001 : 396)

(14) Jean n'a pas trois enfants, il en a quatre.

-énoncé non évaluable quant à la référence :

La négation n'est pas un outil très commode pour nier les présupposés, en particulier ceux qui présupposent l'existence.

(15) Le ministre du redressement productif a pétié les plombs !

Une réponse par *non* est au moins insuffisante, il faudrait reconstruire un énoncé positif acceptable (et niabile) comme :

(15') On ne peut pas dire que le ministre du redressement productif a pétié les plombs, puisqu'il n'y a plus de ministre du redressement productif.

– énoncé inenvisageable :

C'est évidemment une catégorie très vaste, énoncés absurdes :

(16) Les chimpanzés sont des plantes (R. Martin, 1988)

ou absurdes-insultants :

(17) Ta grand-mère fait du vélo !

La négation n'est pas possible dans le cas des énoncés insultants. Les énoncés absurdes ne se prêtent pas à la négation parce que l'usage de celle-ci présuppose une possibilité raisonnable de convaincre l'interlocuteur, de pouvoir modifier ses jugements.

– énoncés peu crédibles sans être absurdes ou totalement inenvisageables :

La réaction négative est possible mais alors non assertable :

(18) Il paraît que le pape a autorisé le mariage des prêtres homosexuels...

– Non ! Pas possible !

Aller plus loin, vers une assertion négative, supposerait une connaissance assurée de la véracité de l'information, généralement non disponible !

En définitive, la négation est surtout appropriée (hors correction, mais alors on a un énoncé négatif qui ne se suffit pas à lui tout seul) lorsque l'énoncé antérieur est intelligible, bien formé, évaluable quant à la référence, envisageable et assez crédible. Il faut encore qu'il soit jugé inexact ! S'il est jugé exact et négatif, l'interlocuteur peut encore manifester son accord en reprenant la négation.

Dans toutes ces opérations, la pertinence joue un rôle primordial : c'est d'abord celle du présupposé ou de l'énoncé déclencheur comme envisageable et évaluable. C'est aussi celle de la négation, même pour une situation logiquement vraie. La négation permet de décrire une infinité de situations non réelles vraies et sans perception, comme le remarque Wittgenstein (1969 : 118) :

« J'admets que la maison dans laquelle j'écris ne va pas s'écrouler au cours de la prochaine demi-heure. Quand est-ce que je l'admets : tout le temps ?... »

Si j'écris à mon bureau, il est vrai que je ne suis pas en ce moment en train de nager à Arcachon. Pour activer de tels énoncés, il faut une forme de plausibilité, par exemple que j'aie prévu une excursion à la plage ce jour-là, et qui n'a pas pu se réaliser. Si je me trouve dans une zone récemment touchée par un séisme, je peux avoir conscience qu'il y a une possibilité que la maison dans laquelle je suis puisse effectivement s'écrouler.

L'interprétation référentielle

A la suite de ce qui précède, on se rend compte que la question de la référence est d'abord celle posée par le texte ou le présupposé affirmatif sous-jacent à la phrase négative. La seule déduction assurée qu'on peut tirer de l'emploi de la négation est que cet énoncé affirmatif sous-jacent n'est pas adéquat. Si on laisse de côté les emplois rectificatifs de la négation, toujours suivis de la contrepartie affirmative, est-il possible d'aller plus loin en extrayant de la combinaison avec la négation un sens positivable ? On risque souvent de tomber sur le couteau fantomatique de Lichtenberg : *un couteau sans lame auquel il manque le manche*. Le positif sous-jacent, même nié, a toujours un peu de consistance, quoi qu'on fasse pour le nier.

Depuis toujours, on a essayé de donner du contenu aux phrases négatives : Platon trouve une solution au problème du non-être, discuté dans Parménide, en ayant comme sortie substantielle l'altérité (dans le Sophiste). Mais l'altérité semble bien être impliquée par la négation, plutôt qu'un concept fondateur : être autre, c'est évidemment ne pas être pareil. Faire de l'altérité la base de la négation, c'est probablement faire entrer la négation de façon déguisée dans le concept qui vise à la définir.

L'utilisation du concept d'absence pose des problèmes analogues (cf. Attal, 1979 : 93 et suivantes) : le mot lui-même est un antonyme de présence, et il semble bien qu'il entre dans la grande famille des antonymes négatifs par moindre possibilité de perception : les paires grand / petit, gros / mince, haut / bas sont asymétriques, comme l'a fort bien montré Givón (1978) : c'est le terme qui est le plus facile à percevoir qui est non marqué ; on parlera ainsi de la grandeur, de la grosseur, de la hauteur d'un objet, pas de sa petitesse, de sa minceur ou de sa bassesse. En cela, la série la moins facilement perçue des antonymes fonctionne comme un terme marqué, définissable par opposition (donc par négation) par rapport à l'autre. Être absent, c'est ne pas être présent. On en revient à un concept incluant une forme de négation. De plus, comme l'avait remarqué Bergson (1957), l'appréhension de l'absence, comme celle du rien, « ne se perçoit pas. Il n'y a d'absence que pour un être capable de souvenir et d'attente ». L'absence a le fonctionnement de la négation : elle n'a de pertinence que sur un présupposé de présence attendue, le présupposé pragmatique de l'énoncé affirmatif contenu dans la phrase négative.

Si on revient maintenant à la tentative de donner un contenu sémantique à l'énoncé négatif au-delà du rejet du positif, on peut chercher dans la logique des complémentaires. C'est ce que propose entre autres Katz (1972) : N (de la catégorie générale des objets X) n'est pas P signifierait que N appartient à l'ensemble complémentaire de P parmi les objets X. La tentative est la même chez Forest (1992). De fait, dire que *le mur n'est pas blanc*, c'est peut-être inviter à une inférence telle que le mur est d'une autre couleur, bien qu'il puisse aussi simplement être sale ou taché. Dire de quelqu'un qu'il n'est pas grand, c'est inviter à croire qu'il est plutôt petit, etc. La méthode trouve cependant assez rapidement ses limites : dans le cas des prédicats scalaires, la négation peut agir contrairement aux règles d'abaissement courantes : *Il n'est pas grand, il est immense*. Il est vrai qu'il y a correction, mais cela montre bien que l'inférence n'est pas automatique. Forest est assez ennuyé avec les énoncés de type existentiel ; son exemple est en espagnol :

(19) No hay patatas / Il n'y a pas de pommes de terre.

Il remplit la partie référentielle à la base de la négation d'un ensemble imaginaire (souhaité ? attendu ?) de pommes de terre, et son complémentaire d'un « rien » qui ne veut vraiment pas dire grand-chose !

Lorsque la rubrique des complémentaires est plus accessible, on risque de ne pas couvrir le champ pragmatique des possibles. Attal (1979 : 114) signale l'embarras de Katz devant des énoncés comme :

(20) Ce n'est pas une pizzeria.

Selon la situation, la phrase peut être prononcée à propos d'une pharmacie, d'une blanchisserie, d'un lieu de culte ou de la salle d'attente du dentiste. L'inférence est totalement opaque hors contexte. En forçant un peu le trait, Attal (ibid.) remarque, à propos de :

(21) Attention, ce n'est pas une bicyclette !

que la phrase pourrait être adressée à quelqu'un de très très myope, sans qu'il soit souhaitable de placer la chèvre dans l'ensemble complémentaire des bicyclettes.

Le calcul référentiel de ce type est donc à risques, probablement intéressant compte tenu plus précisément des contextes pertinents de l'énonciation. Mais rien n'est sûr au-delà de ce que la négation peut véritablement dire, à savoir qu'un énoncé est inadéquat, erroné ou mal formé, qu'une situation n'est pas réalisée, qu'un ordre n'est pas suivi d'effet.

Comme on le voit en évoquant les complémentaires, le contenu sémantique obtenu par inférence est sensiblement plus vague et obscur que celui des énoncés affirmatifs. Cela tient à l'éventail largement ouvert des possibles, sauf cas d'opposition binaire (pair / impair). On peut le voir sur un exemple élémentaire qui est selon Searle (1979) un « exemple éculé de la littérature philosophique » :

(22) Le chat est sur le paillason. (*The cat is on the mat.*)

Alors que la phrase affirmative est immédiatement perçue, la phrase négative peut être associée à des phénomènes perceptifs nombreux : la vision du chat sur un arbre, celle du paillason sans le chat, celle du chat à côté du paillason (ou dessous), ou encore le miaulement du chat provenant du grenier. Faute d'indices, on ne peut que faire des suppositions...

Dans le cas des phrases existentielles, c'est encore pire : si l'objet dont on parle n'existe pas, peut-on en dire quelque chose ? Ce n'est pas totalement exclu, en entrant dans un discours contrefactuel, mais on n'ira pas bien loin :

(23) Je n'ai pas de voiture. Sinon, je te la prêteraï. (Fauconnier, 1984 : 52)

Un autre aspect dû à la difficulté d'interprétation des phrases négatives est à souligner : la négation dans une phrase complexe ne signale pas précisément ce qui est inadéquat dans la phrase. Cela tient d'abord à ce que la négation n'affecte que le premier prédicat dans sa portée, laissant le reste de l'énoncé dans l'indécision :

(24) Cette lettre n'arrive pas vite !

La négation portant sur « vite » ne laisse pas intact le contenu verbal : *Cette lettre arrive mais pas vite*. De fait, la phrase n'implique nullement que la lettre espérée arrivera un jour. On peut aussi dire de quelqu'un à la longue chevelure, dans un emploi assez particulier de la négation descriptive :

(25) Celui-là, il ne va pas souvent chez le coiffeur !

Il n'y a aucune certitude sur le fait qu'il soit déjà effectivement allé chez le coiffeur. L'emploi rhétorique par affaiblissement de ce que la négation a de brutal peut aussi conduire à dire :

(26) Je n'aime pas tellement les épinards.

même si vous détestez définitivement ce légume. Même chose dans ce dialogue de Marcel Pagnol, agrémenté d'un peu de sadisme :

(27) L'agent (*lorgne la bouteille*) : « Ce doit être un grand vin [...]. Il a l'air gaillard. César : « Je comprends qu'il est gaillard ! Dites, vous n'en boirez pas souvent comme celui-là ». *Il a rempli un verre. L'agent tend la main.* César : « ...Vous n'en boirez même peut-être jamais. » » (*César a pris le verre et boit*). (Pagnol, *Marius*, II, 2)

L'agent commet l'erreur d'interprétation bien compréhensible, de croire que la négation se limite à *souvent*. César utilise, sans contradiction, le fait que le contenu de ce qui est dans la portée de la négation n'a pas de valeur de vérité.

Enfin, même ce sur quoi la négation porte préférentiellement, l'expansion circonstancielle, peut être motivée par un présupposé attaché à la phrase affirmative sous-jacente et n'offrir ainsi aucune prise à la négation, sans avoir une valeur affirmative pour autant. C'est ce qui se passe dans l'énoncé suivant :

(28) L'auteur n'était pas là pour défendre son œuvre. (C. Heldner, 1981 : 142)

La logique voudrait que la négation porte sur le complément en *pour*, la principale ayant un sens affirmatif ; ou encore, que la négation ne porte que sur la principale, la circonstancielle étant hors de portée de la négation ; les interprétations prévisibles par les règles d'interprétation de la portée des prédicats seraient :

(28') L'auteur était là, mais pas pour défendre son œuvre. / Pour défendre son œuvre, l'auteur n'était pas là.

C'est une troisième interprétation qui est la bonne : le complément final n'est là que comme justificatif du présupposé pragmatique de l'affirmation :

(29) On s'attendait à ce que l'auteur soit là pour défendre son œuvre

Le sens est donné par la suite :

(30) L'auteur n'était pas là pour défendre son œuvre mais on l'excusait : il venait d'être assassiné.

Il faut en conclure que la négation ne dit pas précisément pourquoi elle est employée, ni sur quel segment elle porte, ni en définitive ce qu'il y a de positif ou d'invérifiable dans l'énoncé.

De la négation au négatif perçu

J'ai rappelé l'analyse de Givon sur l'aspect moins optimal de la perception des antonymes négatifs. La négation est assez facilement liée aux zones plus obscures de l'inconscient, de la tristesse, voire dans le domaine de la morale, du mal opposé au bien. Tout le monde connaît le vers de Goethe par lequel le diable (Méphistophélès) se présente à Faust :

(31) Ich bin der Geist, der stets verneint... / Je suis l'esprit qui constamment nie

La négation est liée à la perception de ce qui est moins prééminent, de ce qui est inadéquat, de ce qui est faux, des attentes déçues, de l'absence, du néant (mot négatif!) ; elle est évidemment associée à la mort (*Il n'est plus*). Elle peut aussi jouer un rôle dans l'univers mental. On sait que Freud s'est intéressé à la négation. Dans un petit texte, *Die Verneinung*, "La négation", dans le sens de dénégation (1925), il raconte qu'une de ses patientes, s'étant empressée de dire à propos d'un rêve que la personne en cause n'était pas sa mère, il en déduit l'opposé, et conclut que la négation permet de donner une forme langagière à des éléments refoulés, perçus mais niés dans des réactions de défense. Dans ce même texte, Freud lie la dénégation à la pulsion de destruction.

On retrouve ce phénomène dans un domaine connexe, celui de la psychiatrie, qui a répertorié un « délire de négation » (Ey, 1950 : 427-453). Cela correspond à ce que Freud nomme « le plaisir de nier » : la phrase négative ne porte ni sur un énoncé réel, ni sur un présupposé de type commun, mais sur les présupposés formant la base non sérieusement discutable du réel. Les patients ont une forme de délire qui les conteste en bloc :

[...] il dit n'avoir plus d'estomac, de langue, de cerveau, de testicules, de sang, de veines. D'autres fois, il nie sa personnalité sociale, son état-civil : il n'a plus de nom ; plus d'âge ; plus de parents. La négation peut aussi porter sur le monde extérieur [...] ; il n'est rien que ces malades ne puissent nier. C'est ainsi qu'une de nos mélancoliques prétendait n'avoir plus de nom, ses parents n'étaient plus ses parents, tout le monde est mort, la terre ne produit plus rien, il n'y a plus personne sur terre, [...] plus d'étoiles, plus d'arbres, plus de printemps, plus d'hiver, plus de saisons. [...] Des jours ? Il n'y en a plus. Plus d'années, plus de siècles ; il n'y a rien, il n'y a plus qu'elle qui existe.
(Ey, 1950 : 429)

Sans aller aussi loin, on peut voir dans les utilisations littéraires de la négation des phénomènes qui la lient au deuil, à la tristesse. Forest (1992) en parle à juste titre, avec l'exemple du court poème de Victor Hugo, « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne ». Le poète se rend sur la tombe de sa fille ; le poème est rempli de notations négatives « sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit » ou encore :

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe, / ni les voiles au loin descendant vers Harfleur...

La négation est associée au deuil et à la tristesse.

Si on regarde maintenant du côté de la morale politique, il faut mentionner le négationnisme : la contestation d'une réalité admise socialement, au-delà de tous les arguments logiques. L'expression vise d'abord le déni de réalité du génocide à l'encontre de juifs, mais il tend à s'élargir à d'autres situations, associant négation et mauvaise foi des politiques. Tel cet emploi à propos d'un épisode de l'histoire de l'Ukraine évoqué par Bernard-Henry Lévy le 16 avril 2015 dans un discours à Sciences-Po :

Et puis, enfin, je terminerai avec cela, il y a des opérations de pur négationnisme. J'emploie le mot à dessein et vous savez le poids qu'il a dans le vocabulaire politique français et dans nos discussions d'aujourd'hui. Même si les choses ne sont pas comparables [...] il est de fait que, dans la façon dont les historiens et les responsables russes, depuis quelques années, traitent la question

de l'Holodomor, se manifeste quelque chose qui s'apparente à un négationnisme. L'Holodomor, c'est cette tuerie par la faim, c'est ce massacre par la faim, au début des années 1930, qui a fait, au bas mot, cinq millions de morts en Ukraine. [...]

(BHL continue en évoquant la reconnaissance progressive de ces massacres jusqu'aux temps précédant l'arrivée de V. Poutine au pouvoir.)

Et que voit-on aujourd'hui ? Un processus de réoccultation, de réengloutissement depuis le début des temps poutiniens [...]. Vous avez le trafic sur les mots, [...], vous avez la discutailerie sur les faits [...], le doute porté sur le nombre de morts, voire les raisons et les circonstances de leur mort - et, de nouveau, le phénomène se voit enveloppé dans une brume d'incertitude qui est la forme même de ce que nous appelons le négationnisme. (B.-H. Lévy, au colloque « La seconde guerre mondiale dans le discours politique », Paris, 16 avril 2015)

Inférences pragmatiques et conséquences grammaticales

Je me limiterai à quelques phénomènes marquants.

On peut signaler dans le premier cas, celui des inférences pragmatiques, les adaptations à la négation de nombreux énoncés affirmatifs, construits exprès pour être niés et non viables tels quels. C'est le domaine par excellence de la *polarité négative*: on nomme sous ce terme d'une part les contextes avec négation ou terme analogue, qui donnent lieu à des occurrences d'expressions appropriées à ces seuls contextes, d'autre part ces expressions elles-mêmes; par exemple :

(32) Attends un peu, je n'ai pas quatre bras.

(33) Ce n'est pas la mer à boire.

(34) Il n'a pas levé le petit doigt pour nous aider

Les expressions en question n'ont pas de justification sans négation, ou du moins sans un contexte à polarité négative, ce qui permet d'inscrire la négation comme une catégorie dans un domaine plus vaste de déclencheurs incluant des opérateurs construisant de l'irréel ou du conditionnel :

(35) Ça m'étonnerait qu'il lève le petit doigt

(36) Je doute que ce soit la mer à boire

Le phénomène a été souvent décrit (notamment par Fauconnier (1976) ; cf., plus récemment, S. Palma (2006), pour l'utilisation de stéréotypes dans leur formation) : ces expressions ont en commun d'utiliser des échelles de degré, de quantité. Une quantité maximale fictive souvent métaphorique (quatre bras, boire la mer) niée ou mise en doute revient à l'expression d'une restriction : je n'ai que deux bras, donc je ne peux pas tout faire à la fois / c'est quelque chose d'assez facile à faire. Une quantité minimale (comme l'action fictive de lever le petit doigt) combinée à la négation signifie alors le degré zéro.

Une des conséquences grammaticales, massive dans la construction de la grammaire, est le vocabulaire de la négation des indéfinis. Les indéfinis sont des entités nominales qui n'ont pas d'existence antérieure à leur introduction dans le discours et qui présentent les individus nombrables ou les parties massives de ces entités comme entièrement déterminées par l'action verbale à laquelle elles se rattachent. Dans les phrases affirmatives, l'ancrage à la situation donne une spécification aux indéfinis. A partir de : *Deux hommes sont entrés dans la salle*, on peut parler ensuite sous forme définie de *les deux hommes*. La négation n'autorise pas cette spécification, par conséquent les indéfinis dans sa portée ne désignent pas spécifiquement :

(37) Il n'y avait pas trois pelés à la messe ce matin. *– Lesquels ?

La langue a développé des séries spéciales pour la non spécification : *aucun* comme déterminant et pronom, *personne* pour les « humains », *rien* pour les « choses ». Ces termes sont utilisés pour obtenir la signification « zéro » en combinaison avec la négation, ce qui est réalisé par une forme de défilement exhaustif de valeurs disjonctives : *personne*, c'est en fait

ni la personne x, ni la personne y... La signification hors négation est donc celle d'indéfinis de type *qui que ce soit, quoi que ce soit*.

Dans une certaine mesure, la négation n'est qu'un domaine parmi d'autres de l'utilisation d'indéfinis spécifiques. Il y a cependant une évolution nette, déjà ancienne mais en net progrès, qui tend à associer étroitement le sens négatif à la série spécialisée des négatifs, mots obligeant à l'omission de « pas », et même à l'oral à celle de *ne*, au détriment des emplois dans des contextes non négatifs comme les conditionnelles (Muller, 2012). Ainsi, *personne* en réponse isolée signifie seulement *pas qui que ce soit*. Ou encore *jamais*, pris isolément, est interprété comme négatif (*pas une seule fois*) alors qu'il continue à avoir des emplois comme expression à polarité négative, par exemple dans *S'il arrivait jamais que...* qui n'est pas du tout dans le sens (négatif) de *s'il n'arrivait jamais que...* si ce n'est que dans le registre familier, sans *ne*, la distinction n'est plus marquée. L'interprétation de ces indéfinis comme associés à la négation hors contexte est liée à une évolution qui tend à les spécialiser à ce seul usage.

Un dernier point que je vais aborder sur les inférences pragmatiques est bien particulier : il a à voir avec la combinaison de la négation et de l'interrogation (Muller, 1994). La négation peut intervenir dans des stratégies qui visent à orienter vers une forme de réponse. Ainsi :

(38) Pourquoi ne pas venir déjeuner un prochain jour ?

est une invitation, pas une demande d'explication sur une absence d'action. Il n'y a aucune contrepartie positive :

(39) Pourquoi venir déjeuner un prochain jour ?

ne peut pas être une invitation, il est même difficile de voir à quoi pourrait servir cet énoncé sauf dans quelque chose comme :

(40) Pourquoi venir déjeuner un prochain jour si c'est pour nous gratifier de vos commentaires désagréables ?

De même, l'emploi *a priori* surprenant de la négation dans le dialogue suivant :

(41) Panisse : ...Tu devrais aller voir le docteur.

Fanny : Bah ! Pourquoi ?

Panisse : Mais parce qu'un docteur te renseignera. Il te dira si tu n'as pas de l'anémie.

(M. Pagnol, *Fanny*, 1, 13)

La négation est là pour donner une orientation particulière à la proposition interrogative indirecte : la négation fait partie de l'arrière-plan communicatif, et le *si* est une mise en doute de la proposition négative (état actuel des choses : tant qu'aucun examen n'est fait, la proposition reste fautive), allant vers la possibilité d'une interprétation affirmative. La négation est intégrée à une stratégie de construction des énoncés orientant vers une possible réponse positive.

Conclusion

Difficile de conclure quand on parle de négation : on a affaire à un domaine multiforme qui touche à tous les aspects de l'activité langagière, y compris dans les zones obscures où le langage touche à l'inconscient, celui des individus comme celui des peuples. C'est cette multiplicité d'aspects que j'ai essayé de montrer ici.

Pour terminer sur une note forcément négative, je citerai quelques phrases d'introduction d'Attal à un volume d'actes sur la négation :

La négation, comme le néant, et sans doute la mort, exerce une fascination. [...] La recension de Seifert et Welte (1987) relève plus de 3000 titres sur la question, et encore ne s'agit-il pas vraiment de la totalité des écrits. Cette abondance est certainement, paradoxalement, la conséquence d'un aspect... négatif : comment parler, c'est-à-dire trouver des termes nécessairement positifs, de ce qui n'existe, si l'on peut dire, qu'« en creux » ? L'entreprise même de description de la négation n'est-elle pas d'emblée désespérée ? [...] C'est en tout cas un terrain mouvant, instable, où les mots ont le plus grand mal à « accrocher » une réalité. (P. Attal 1994 : 7)

Références

- Attal, P., 1979, *La négation et les quantificateurs*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris 8.
- Attal, P., 1984, « Deux niveaux de négation », *Langue Française*, 62, 4-11.
- Attal, P., 1994, « Présentation », *La Négation*, N° spécial, *Linx*.
- Bergson, H., 1957, *L'évolution créatrice*, Paris : PUF.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Ey, H., 1950, « Délire des négations », in H. Ey, *Etudes psychiatriques, aspects sémiologiques*. Tome 2, Paris : Desclée de Brouwer, 427-452.
- Fauconnier, G., 1976, *Etudes de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris-7 et Paris : Champion.
- Fauconnier, G., 1984, *Espaces mentaux*, Paris : Minuit.
- Forest, R., 1992, « L'interprétation des énoncés négatifs », *Langue Française*, 94, 35-47.
- Frege, G., 1971, *Ecrits logiques et philosophiques* (trad. de l'allemand, textes de 1879 à 1925), Paris : Le Seuil.
- Freud, S., 1925, *Die Verneinung*, Trad. française Capèle-Mercadier, consulté sur internet, mai 2015.
- Givón, T., 1978, "Negation in Language: Pragmatics, Function, Ontology", in P. Cole, (éd) : *Syntax and Semantics*, vol. 9: *Pragmatics*, New York: Academic Press, 69-112.
- Grice, H.P., 1975: "Logic and Conversation" in P. Cole & J. L. Morgan (éds): *Speech Acts*, vol.3, Academic Press, 41-58.
- Heldner, C., 1981, *La portée de la négation*, Stockholm : Norstedts Tryckeri AB.
- Horn, L.R., 1985, "Metalinguistic Negation and Pragmatic Ambiguity", *Language*, 61, 121-174.
- Horn, L. R., 2001, *A Natural History of Negation* (1ère éd. 1989), Stanford: CSLI Publications.
- Katz, J., 1972, *Semantic Theory*, New York: Harper & Row.
- Martin, R., 1988, « La négation dans un modèle sémantique multivalué ». *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, n°56, Université de Neuchâtel, 1-15.
- Moeschler, J., 1982, *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne : Lang.
- Moeschler, J., 1991, « Les aspects pragmatiques de la négation linguistique : acte de langage, argumentation et inférence pragmatique », *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, n°59, Université de Neuchâtel, 103-138.
- Muller, C., 1991, *La négation en français*, Genève : Librairie Droz.
- Muller, C., 1992, « La négation comme jugement », *Langue Française*, 94, 26-34.
- Muller, C., 1994, « La négation comme jugement : une application aux interro-négatives », *Linx*, n° spécial, Attal, P. (éd), *La Négation*, 205-221.
- Muller, C., 2008, « La négation : un opérateur transversal », *De lingua latina*, revue de linguistique latine en ligne, n°1, 1-21.
- Muller, C., 2012, « Négation directe vs négation indirecte : quelle est la place des négatifs parmi les indéfinis en français ? », *Linguarum Varietas*, Pisa-Roma : Fabrizio Serra, *Intorno alla negazione. Analisi di contesti negativi dalle lingue antiche al romanzo (Atti della giornata di studi, Roma, 26-2-2009, a cura di Mauro Lasagna, Anna Orlandini, Paolo Poccetti)*, 147-168.
- Palma, S., 2006, « Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique », *Langages*, 162, 61-72.

Searle, J. R., 1979, « Le sens littéral » (trad. F. Latraverse), *Langue Française*, 42, 34-47.
Seifert, S., Welte, W., 1987, *A Basic Bibliography of Negation in Natural Language*,
Tübingen: G. Narr.
Wittgenstein, L., 1961, *Tractatus logico-philosophique*, suivi de *Investigations
philosophiques*, Paris : Gallimard.
Wittgenstein, L., 1969, *Philosophische Grammatik*, trad. : *Grammaire philosophique*, 1980,
Paris : Gallimard.